



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Négociations avec les médecins spécialistes Une trêve s'il vous plaît !

Montréal, le 20 décembre 2006 –Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) demande à la Fédération des médecins spécialistes du Québec et à son président, le D^r Gaétan Barrette, de surseoir à tout moyen de pression et de poursuivre les discussions avec le gouvernement. « Ce geste de bonne volonté rassurerait la population, insiste le président du RPCU, Jean-Marie Dumesnil. Notre intention n'est pas de dire qui a tort et qui a raison. Seul le bien-être des personnes malades est au cœur de nos préoccupations. »

Le Regroupement craint que le fait que les facultés de médecine aient été contraintes d'annuler des cours aux futurs omnipraticiens et spécialistes ait des répercussions à court, à moyen et à long terme. Si la fin de leurs études est repoussée, il faudra attendre un an de plus avant que de nouveaux diplômés viennent combler les effectifs, alors qu'ils sont déjà insuffisants pour répondre à la demande. N'oublions pas que des centaines de milliers de Québécois et de Québécoises n'ont pas de médecin de famille à l'heure actuelle, et que le manque de médecins dans la plupart des spécialités se fait cruellement sentir. Retarder l'entrée des étudiants dans la profession menace donc la sécurité de la population d'aujourd'hui et de demain.

« Nous continuons d'avoir pleinement confiance en la qualité des soins que donnent les médecins spécialistes du Québec, et nous tenons à souligner que les soins médicaux se donnent normalement à l'heure actuelle précise M. Dumesnil. Cependant, nous n'en espérons pas moins un règlement rapide et raisonnable, afin de rassurer une population dont la confiance à l'endroit du système de santé est fortement ébranlée. »

Le Regroupement provincial des comités des usagers est un interlocuteur de premier plan auprès des instances gouvernementales, de la population et des médias. Il se veut le porte-parole de toutes les catégories de comités des usagers et de comités des résidents de tous les établissements de santé et de services sociaux, publics et privés, conventionnés et autofinancés au Québec. Son rôle est de les représenter et de leur permettre de participer aux grands débats au même titre que toutes les autres associations dans le domaine de la santé et des services sociaux.

- 30 -

Source : Jean-Marie Dumesnil

Téléphone : 450 635-0850 ; cellulaire : 514 772-5921 ; téléavertisseur : 514 997-4572